



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente des institutions

Le mercredi 16 février 2011 — Vol. 41 N° 123

Élection de la vice-présidente

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	50,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture et de l'éducation	100,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des relations avec les citoyens	25,00 \$
Commission de la santé et des services sociaux	75,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des institutions

Le mercredi 16 février 2011 — Vol. 41 N° 123

Table des matières

Élection de la vice-présidente, Mme Stéphanie Vallée

1

Intervenants

M. Bernard Drainville, président

M. Daniel Bernard

Le mercredi 16 février 2011 — Vol. 41 N° 123

Élection de la vice-présidente

(Onze heures quinze minutes)

Le Président (M. Drainville): À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission des institutions ouverte.

La commission est réunie afin de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection de la vice-présidence de la commission.

En vertu de l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, le 10 février 2011, que la vice-présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. Je vous rappelle que, selon l'article 135 du règlement, le vice-président d'une commission est élu à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection de la vice-présidente, Mme Stéphanie Vallée

Alors, je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de vice-président. Et M. le député de Rouyn-Noranda.

M. Bernard: Merci, M. le Président. Alors, M. le Président, il me fait grandement plaisir de proposer la députée de Gatineau, Mme Stéphanie Vallée, à titre de vice-présidente de la Commission des institutions.

Le Président (M. Drainville): C'est très bien. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures qui sont soumises? Je n'en vois pas. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée? Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Drainville): Adopté. Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Une voix: Oui.

Le Président (M. Drainville): Bien, je déclare la députée de Gatineau élue vice-présidente de la Commission des institutions et je vous transmets toutes mes félicitations. Nous allons travailler ensemble, en équipe, hein, ce sera... D'ailleurs, on a une réunion de travail qui est prévue pour très bientôt. Et je pense que cela nous acquitte de nos responsabilités pour aujourd'hui.

Nous avons accompli notre mandat et nous ajournons nos travaux jusqu'à demain, après les affaires courantes, où nous entreprendrons un autre mandat. Merci à tous et à toutes.

(Fin de la séance à 11 h 17)